



DOCUMENT TECHNIQUE NORMALISÉ
INFRASTRUCTURES
DTNI-11A

**Répertoire de Prix unitaires
pour les travaux d'infrastructure**

Date d'émission : 11 septembre 2023

AVIS

Le présent document doit être utilisé dans son intégralité. L'Entrepreneur doit tenir compte du fait que certaines clauses du présent document peuvent être complétées, modifiées ou annulées par d'autres documents du Cahier des charges. Une lecture diligente de tous les documents du Cahier des charges est nécessaire. Tout changement apporté au contenu du présent document est précisé dans un document distinct, soit dans les instructions aux Soumissionnaires, soit dans le cahier des clauses administratives spéciales, soit dans le devis technique spécial.

L'utilisateur ou l'utilisatrice du présent document technique normalisé est invité à faire part de ses commentaires en les envoyant à l'adresse courriel comiterevision@montreal.ca.

AVANT-PROPOS

Le présent document a été révisé et approuvé par le comité formé des membres suivants :

Abdellah Ouahioune, DGPÉC, DRPIU, SIRR	Renu Mathew, DGPÉC, DRPIU, SIRR (normalisatrice)
Étienne Blais, DGPÉC, DRPIU, SIRR	Yacine Bouchachi, DGPÉC, DRPIU, SIRR
Olivier Caron, DGPÉC, DRPIU, SIRR	Renaud Roy, DRT, DRPIU, SIRR

Le texte comportant une ligne verticale en marge est un nouveau texte ou un texte modifié par rapport au document de la précédente émission.

TABLE DES MATIÈRES

1	OBJET	5
2	DOMAINE D'APPLICATION	6
3	LOIS, RÈGLEMENTS, NORMES ET RÉFÉRENCES	7
4	DÉFINITIONS	8
5	EXIGENCES GÉNÉRALES	9
6	MATÉRIAUX	10
7	EXÉCUTION DU TRAVAIL	11
8	ÉCHANTILLONNAGE ET ESSAIS DE MATÉRIAUX	12
9	ACCEPTATION DES TRAVAUX	13
10	DESCRIPTION DES ARTICLES DE PRIX UNITAIRES	14
10.1	SCIAGE, DÉBLAI ET REMBLAI	14
10.1.1	SCIAGE	14
10.1.2	Déblai	15
10.1.3	Remblai	18
10.2	CONDUITES D'EAU POTABLE	18
10.2.1	Conduite d'eau potable	18
10.2.2	Raccords pour conduites d'eau	19
10.2.3	Vannes	19
10.2.4	Section de cheminée de chambre de vanne à remplacer ou ajouter (DNI-1A-306)	20
10.2.5	Cadre, guideur et tampon de chambre de vanne	21
10.2.6	Poteau d'incendie	21
10.2.7	Branchement d'eau de 50 mm et moins	22
10.3	CONDUITES D'ÉGOUT	24
10.3.1	Conduite d'égout	24
10.3.2	Manchon pour conduite d'égout en PVC	25
10.3.3	Bloc de raccordement en béton	25
10.3.4	Section de cheminée de regard à remplacer ou à ajouter	27
10.3.5	Cadre, guideur et tampon de regard	28
10.3.6	Branchement d'égout ou de puisard (DNI-1A-702)	28
10.3.7	Puisard	30
10.3.8	Tête, guideur, cadre et grille de puisard	32
10.4	RÉHABILITATION DE BRANCHEMENT D'ÉGOUT OU DE PUISARD	33
10.4.1	Chemisage de branchement de d'égout ou de puisard	33
10.5	STRUCTURE ET MASSIFS DE CONDUITS	34
10.5.1	Massif de conduits	34
10.5.2	Base en béton irrégulière	34

10.5.3	Boîte de tirage	35
10.5.4	Puits d'accès en béton (DNI-4A-500).....	35
10.5.5	Mandrinage de conduit.....	35
10.6	CHAUSSÉE.....	36
10.6.1	Réfection de coupe temporaire (DNI-3B-404).....	36
10.6.2	Réfection de coupe – chaussée souple (DNI-3B-400).....	36
10.6.3	Réfection de coupe – chaussée rigide (DNI-3B-402).....	37
10.6.4	Réfection de coupe – chaussée mixte (DNI-3B-401).....	37
10.6.5	Enrobé mis en œuvre manuellement	38
10.7	TROTTOIR, BORDURE ET MARCHE.....	38
10.7.1	Bordure en béton conventionnelle 200 mm (DNI-3A-200).....	38
10.7.2	Trottoir en béton (DNI-3A-100).....	38
10.7.3	Trottoir temporaire en enrobé (DNI-3A-104)	39
10.7.4	Marche en béton.....	39
10.7.5	Nivellement de pavés de béton existants	39
10.8	TRAVAUX RÉALISÉS PAR TEMPS FROID.....	40
10.8.1	Ajout ou remplacement des composants du béton initial	40
10.8.2	Couverture isolante	41

1 **OBJET**

Le présent document technique normalisé spécifie les Prix unitaires normalisés pour des travaux d'infrastructures municipales, destinés à l'établissement de la valeur d'une partie ou de la totalité d'une Contingence, lorsqu'applicable et selon la priorité des règles établie dans le Cahier des clauses administratives générales (CCAG).

2 **DOMAINE D'APPLICATION**

Ce document technique normalisé s'applique aux travaux liés à une Contingence pour un Contrat de la Ville. La plus récente édition en vigueur au moment des travaux liés à la Contingence est applicable.

3 LOIS, RÈGLEMENTS, NORMES ET RÉFÉRENCES

Lorsque le présent document réfère à une norme ou à une référence, la plus récente édition en vigueur en date de la publication de l'Appel d'offres est applicable à l'exception du DTNI-11B dont la plus récente édition en vigueur est applicable. De plus, lorsque le présent document réfère à une loi ou à un règlement, la plus récente édition en vigueur est applicable.

<u>Ville de Montréal</u>	<u>Documents techniques normalisés d'infrastructures</u>
<u>DTNI-1A</u>	<u>Travaux de conduites d'eau potable et conduites d'égout</u>
<u>DTNI-2B</u>	<u>Travaux de réhabilitation de conduites d'égout par la technique de chemisage</u>
<u>DTNI-3A</u>	<u>Travaux de trottoir, bordure, terre-plein central, îlot et muret</u>
<u>DTNI-3B</u>	<u>Travaux de chaussée</u>
<u>DTNI-3C</u>	<u>Mise en œuvre des pavés et des dalles en béton ou en pierre naturelle sur lit de pose granulaire</u>
<u>DTNI-4A</u>	<u>Travaux de structure et de massif de conduits</u>
<u>DTNI-7A</u>	<u>Gestion des déblais et travaux de réhabilitation environnementale</u>
<u>DTNI-8A</u>	<u>Maintien et gestion de la mobilité</u>
<u>DTNI-10A</u>	<u>Béton normal – Résistance à la compression de moins de 50 MPa</u>
<u>DTNI-10B</u>	<u>Enrobés à chaud</u>
<u>DTNI-10C</u>	<u>Granulats pour fondation, assise et remblai</u>
<u>DTNI-10D</u>	<u>Matériaux granulaires de recyclage destinés aux travaux routiers</u>
<u>DTNI-10E</u>	<u>Remblai sans retrait</u>
<u>DTNI-11B</u>	<u>Taux horaires d'équipement, de machinerie et de main-d'œuvre</u>
<u>DTNP-3A</u>	<u>Gazonnement</u>
<u>DTNP-3B</u>	<u>Ensemencement</u>
<u>DTNP-5A</u>	<u>Apport de terre de culture</u>

4 DÉFINITIONS

Dans le présent document, les termes suivants signifient :

- **Matériaux non-meubles** : Matériaux qui doivent préalablement être fragmentés au moyen d'explosifs, marteau pneumatique, dent défonceuse (ripper) ou meule avec dents. Ils comprennent le roc solide et les blocs de roc lorsqu'ils ont un volume supérieur à 1 m³. Les sols gelés, les trottoirs, les chaussées en enrobé ou en béton, de même que les ouvrages massifs sont exclus de ces matériaux;
- **Matériaux meubles** : Tous les matériaux d'excavation qui ne sont pas décrits comme matériau non-meubles ou comme ouvrage massif. Les sols gelés, les trottoirs, les enrobés bitumineux et les dalles de chaussée en béton sont exclus de ces matériaux;
- **Ouvrage massif 1** : bases pour fût de lampadaire ou de feux de circulation, massifs de conduits sans câble en opération, chambres de vanne, regards d'égout, puisards, regards-puisard ou conduite d'eau et d'égout d'un diamètre de 300 mm et plus.

De plus, les termes utilisés dans le présent document correspondent aux définitions apparaissant au chapitre 4 de chacun des Documents techniques normalisés d'infrastructures (DTNI), en fonction du contexte applicable.

Les définitions présentes au Cahier des clauses administratives générales (CCAG) sont également applicables au présent document lorsque le terme utilisé comporte une majuscule.

¹ La démolition, l'excavation, le chargement, le transport et la disposition des ouvrages massifs ne sont pas traités par les articles du chapitre 10. Si des ouvrages massifs sont rencontrés lors de travaux supplémentaires, ceux-ci pourront être payés selon le principe des dépenses contrôlées.

5 **EXIGENCES GÉNÉRALES**

Les travaux décrits dans le chapitre 10 du présent document doivent respecter les exigences générales détaillées au chapitre 5 de chacun des DTNI, en fonction du contexte applicable.

6 **MATÉRIAUX**

Les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux décrits dans le chapitre 10 du présent document doivent être conformes aux exigences du chapitre 6 de chacun des DTNI, en fonction du contexte applicable.

Les prix de référence des revêtements en enrobé mentionnés dans les articles du présent document sont basés sur les taux publiés par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le mois de juin 2023.

7 **EXÉCUTION DU TRAVAIL**

L'exécution des travaux décrits dans le chapitre 10 du présent document doit respecter les exigences du chapitre 7 de chacun des DTNI, en fonction du contexte applicable.

Toutes installations uniques ou spéciales résultant de conditions particulières à un chantier donné, comme un étaçonnement nécessitant un plan signé scellé, ne sont pas comprises dans ces articles.

8 ÉCHANTILLONNAGE ET ESSAIS DE MATÉRIAUX

Le prélèvement et les essais des matériaux en lien avec les travaux décrits dans le chapitre 10 du présent document doivent respecter les exigences détaillées au chapitre 8 de chacun des DTNI, en fonction du contexte applicable.

9 ACCEPTATION DES TRAVAUX

Les exigences du chapitre 9 de chacun des DTNI s'appliquent aux travaux décrits dans le chapitre 10 du présent document, en fonction du contexte applicable, à l'exception des chapitres suivants :

- DTNI-1A – Eau potable;
 - Essai d'étanchéité;
 - Essai de conductivité électrique;
 - Essais sur les soudures.
- DTNI-1A – Égout;
 - Nettoyage et inspection télévisée du réseau d'égout;
 - Essai d'étanchéité sur le réseau d'égout;
 - Vérification de la déformation des tuyaux.
- DTNI-2B – Réhabilitation de conduite d'égout par chemisage;
- Acceptation des travaux et essais.

10 DESCRIPTION DES ARTICLES DE PRIX UNITAIRES

Les Prix unitaires de chaque article incluent les éléments suivants :

- La main-d'œuvre;
- la fourniture, le chargement, le transport, le déchargement et l'entreposage du matériel et des matériaux requis pour réaliser les travaux, lorsqu'applicable;
- la fourniture et le fonctionnement de la machinerie, des équipements et des outils;
- les méthodes de travail et équipements nécessaires au respect des exigences du Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC).

Les frais de mobilisation et de démobilisation des équipements(s), des machinerie(s) et/ou de main(s)-d'œuvre sont exclus des Prix unitaires. Si l'exécution des travaux requiert de tels frais, ils sont payés à l'Entrepreneur selon les modalités et les taux en vigueur dans le DTNI-11B.

Il est important de noter que les taxes, les Frais d'administration, les profits ainsi que les Frais généraux de chantier sont exclus de tous les Prix unitaires du présent document.

10.1 **SCIAGE, DÉBLAI ET REMBLAI**

10.1.1 SCIAGE

Les travaux de sciage doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-1A, du DTNI-3A et du DTNI-3B, selon le contexte applicable.

10.1.1.1 Sciage de conduites existantes

Le prix à l'unité de l'article *Sciage de conduites existantes* comprend :

- le sciage de la conduite d'eau potable, de la conduite d'égout ou du branchement d'égout;
- le temps d'attente de l'équipe de travail.

Diamètre de la conduite (d en mm)	Prix (\$/un)		
	Fonte	PVC	TBA
150 mm ≤ d < 300 mm	147,00	n/a	147,00
300 mm ≤ d < 450 mm	n/a	151,00	151,00
450 mm ≤ d < 600 mm	n/a	212,00	212,00
600 mm ≤ d ≤ 750 mm	n/a	271,00	271,00

10.1.1.2 Sciage conventionnel d'ouvrages de voirie

Le prix à l'heure de l'article *Sciage conventionnel d'ouvrages de voirie* comprend :

- le sciage des éléments suivants avec une scie conventionnelle pouvant atteindre une profondeur de 300 mm en une seule coupe :
 - chaussée mixte (dalle de béton armée ou non-armée revêtue d'enrobé);
 - revêtement en béton armé ou non-armé (chaussée rigide, trottoir, bordure, terre-plein, îlot et muret de soutènement);
 - revêtement en enrobé (chaussée souple, trottoir, bordure, terre-plein, îlot);
 - élément en granit.

Type de travaux	Prix (\$/h)
Sciage conventionnel d'ouvrages de voirie	120,00

10.1.2 DÉBLAI

Les travaux de déblai doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-1A, du DTNI-3A, du DTNI-3B, du DTNI-4A et du DTNI-7A, selon le contexte applicable.

Les prix unitaires des articles de la section 10.1.2 *Déblai* incluent :

- une largeur au fond des excavations correspondant aux sections prescrites détaillées au DTNI-1A pour les travaux de conduites d'eau potable et de conduites d'égout et au DTNI-4A pour les travaux de structures et de massifs de conduits;
- la gestion hors site de la totalité des déblais conformément aux exigences du DTNI-7A en considérant, dans les prix unitaires, la contamination maximale A-B pour l'ensemble du volume de déblais. Cette exigence est applicable pour les sols ≤A, les sols A-B, les sols A-B à teneurs naturelles, les granulats naturels, les matériaux meubles, les matériaux non-meubles et les débris de construction ou de démolition issus des travaux de la démolition des chaussées existantes. Cette exigence est également applicable pour les sols B-C, les sols >C, les sols RESC, les matières résiduelles et les matières dangereuses. Toutefois, les frais supplémentaires de gestion au-delà du critère B ne sont pas couverts;
- Toute excavation en dehors des sections prescrites ou excédant les superficies maximales détaillées aux DTNI-1A et DTNI-4A en raison d'une largeur excédentaire ou de l'inclinaison des parois plus grande que 1 horizontal dans 5 vertical pour des matériaux meubles ou 1 horizontal dans 10 vertical pour des matériaux non-meubles résultant de la méthode de travail doit être assumée par l'Entrepreneur et ne sera pas payable. Ainsi, les coûts associés à toutes les activités complémentaires sont aux frais de l'Entrepreneur, notamment :

- excavation, chargement, transport, disposition et gestion hors site des déblais incluant les sols contaminés;
- fourniture, transport et mise en place des matériaux d'assise, d'enrobage et de remblayage;
- réfection de surface additionnelle incluant la fourniture, le transport et la mise en place des matériaux requis conformément aux exigences décrites dans les documents techniques normalisés DTNI-3A, DTNI-3B, DTNP-3A, DTNP-3B et DTNP-5A ou selon les matériaux existants lorsque non décrit dans ces documents.

10.1.2.1 Déblai mécanique – Matériaux meubles et non-meubles

Le prix au mètre cube de l'article *Déblai mécanique - Matériaux meubles et non-meubles* comprend :

- l'enlèvement des déblais comprenant la démolition, lorsque requis, l'excavation, la ségrégation, le tamisage, le chargement, le transport, la disposition vers le lieu d'élimination et la gestion hors site.

Type de matériau	Profondeur de l'excavation	Prix (\$/m ³)		
		< 10 m ³	10 à 25 m ³	> 25 m ³
Matériaux meubles	< 1,2 m	68,00	64,00	55,00
	1,2 à 3 m	78,00	69,00	58,00
	3 à 7 m	89,00	77,00	62,00
Matériaux non-meubles	< 1,2 m	165,00	139,00	117,00
	1,2 à 3 m	180,00	166,00	139,00
	3 à 7 m	225,00	192,00	160,00

10.1.2.2 Déblai par creusage pneumatique ou par hydro-excavation – Matériaux meubles

Le prix à l'heure de l'article *Déblai par creusage pneumatique ou par hydro-excavation – Matériaux meubles* comprend :

- l'enlèvement des déblais comprenant, la ségrégation, le tamisage, le chargement, le transport, la disposition vers le lieu d'élimination et la gestion hors site.

Type de travaux	Prix (\$/h)
Creusage pneumatique	438,00
Hydro-excavation	438,00

10.1.2.3 Enlèvement de chaussée

Le prix au mètre carré par 10 mm d'épaisseur de l'article *Enlèvement de chaussée* comprend :

- la démolition, l'excavation, la ségrégation et le tamisage des déblais, le chargement, le transport, la disposition vers le lieu d'élimination et la gestion hors site de l'élément enlevé, incluant l'épaulement lorsque requis.

Type de chaussée	Prix (\$/m ²) par 10 mm d'épaisseur
Enlèvement d'enrobé	1,60
Enlèvement de la dalle en béton armée	2,50
Enlèvement de la dalle en béton non-armée	2,00

10.1.2.4 Enlèvement de trottoir, de bordure ou de marche

10.1.2.4.1 *Enlèvement de trottoir monolithe ou boulevard en béton*

Le prix au mètre carré de l'article *Enlèvement de trottoir monolithe ou boulevard en béton* comprend :

- la démolition, l'excavation, le chargement, le transport, la disposition vers le lieu d'élimination et la gestion hors site du trottoir monolithe ou boulevard en béton.

Type de trottoir en béton	Prix (\$/m ²)
Trottoir monolithe	29,50
Trottoir boulevard	24,00

10.1.2.4.2 *Enlèvement de bordure conventionnelle 200 mm ou de marche en béton*

Le prix au mètre de l'article *Enlèvement de bordure conventionnelle 200 mm ou de marche en béton* comprend :

- la démolition, l'excavation, le chargement, le transport, la disposition vers le lieu d'élimination et la gestion hors site de la bordure conventionnelle en béton 200 mm existante ou de marche en béton.

Type d'élément en béton	Prix (\$/m)
Bordure conventionnelle	13,50
Marche en béton	53,00

10.1.3 REMBLAI

Les travaux de remblai doivent être exécutés conformément aux DTNI-1A, DTNI-4A et DTNI-7A, selon le contexte applicable.

Le prix au mètre cube de l'article *Remblai* comprend :

- la mise en place et le compactage du matériau de remblai, incluant l'assise, l'enrobage et le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure de l'élément de surface.

Tout remblai réalisé dans une excavation en dehors des sections types détaillées aux DTNI-1A et DTNI-4A, en fonction du contexte applicable, pour laquelle l'inclinaison des parois est plus grande que 1 horizontal dans 5 vertical pour des matériaux meubles ou 1 horizontal dans 10 vertical pour des matériaux non-meubles, résultant de la méthode de travail doit être assumée par l'Entrepreneur et ne sera pas payable. Les travaux complémentaires générés par la fourniture, le transport et la mise en place des matériaux d'assise, d'enrobage et de remblayage, doivent également être assumés par l'Entrepreneur. Les exigences associées au remblai sans retrait doivent respecter celles du DTNI-10C.

Matériau de remblai	Prix (\$/m ³)		
	< 10 m ³	10 à 25 m ³	> 25 m ³
Pierre concassée	85,00	76,00	64,00
Pierre nette	86,00	78,00	74,00
Remblai sans retrait	198,00	186,00	183,00

10.2 **CONDUITES D'EAU POTABLE**

Les travaux de conduite d'eau potable doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-1A.

Les prix unitaires de chaque article incluent les éléments suivants :

- la désinfection manuelle des conduites et branchements d'eau lors des travaux de raccordement.

10.2.1 CONDUITE D'EAU POTABLE

Le prix au mètre de l'article *Conduite d'eau potable* mesuré selon l'axe central de la conduite du centre à centre des raccords ou accessoires comprend :

- l'installation des conduites et des systèmes de retenue;
- l'installation des systèmes de conductivité électrique selon les types de matériaux;
- l'installation du grillage avertisseur;
- l'installation du système de protection cathodique, lorsque requis.

Diamètre de conduite d'eau	Prix (\$/m.lin)	
	Fonte	PVC
150 mm	163,00	104,00
200 mm	209,00	154,00
250 mm	270,00	214,00
300 mm	328,00	279,00

10.2.2 RACCORDS POUR CONDUITES D'EAU

Le prix à l'unité de l'article *Raccords pour conduites d'eau* comprend :

- l'installation des raccords (coude, croix, té et/ou manchon) et des systèmes de retenue requis.

Le diamètre le plus élevé doit être retenu pour fin de paiement pour les croix, tés et réduits.

Matériau du raccord	Diamètre du raccord	Prix (\$/unité)			
		Coude	Croix	Té	Manchon / Réduit
Fonte	150 mm	350,00	780,00	555,00	368,00
	200 mm	442,00	870,00	720,00	432,00
	250 mm	645,00	1290,00	1050,00	725,00
	300 mm	880,00	1980,00	1400,00	860,00
PVC	150 mm	625,00	n/a	940,00	600,00
	200 mm	915,00	n/a	1530,00	950,00
	250 mm	1880,00	n/a	2910,00	1720,00
	300 mm	2350,00	n/a	3560,00	1960,00

10.2.3 VANNES

10.2.3.1 Vanne installée sur conduite d'eau

Le prix à l'unité de l'article *Vanne installée sur conduite d'eau* comprend :

- les démarches requises pour procéder aux fermetures d'eau;
- l'installation de la vanne incluant les systèmes de retenue;
- l'installation du système de protection cathodique, lorsque requis.

Diamètre de la vanne	Prix (\$/unité)
100 mm	1100,00
150 mm	1450,00
200 mm	2360,00
250 mm	3700,00
300 mm	5100,00

10.2.3.2 Bouche à clé de vanne (DNI-1A-203)

Le prix à l'unité de l'article *Bouche à clé de vanne* comprend :

- l'installation des pièces requises.

Pièce de bouche à clé de vanne	Prix (\$/unité)
Base et plaque-guide	250,00
Partie supérieure	273,00
Couvercle	53,00
Extension flottante	238,00

10.2.4 SECTION DE CHEMINÉE DE CHAMBRE DE VANNE À REMPLACER OU AJOUTER (DNI-1A-306)

Le prix au mètre de l'article *Section de cheminée de chambre de vanne à remplacer ou ajouter* comprend :

- l'enlèvement et l'entreposage du cadre et du tampon à conserver, lorsqu'applicable;
- l'enlèvement, lorsque requis, de têtes en béton, de rangs de briques, d'anneaux de nivellement et/ou d'anneaux de rehaussement;
- le nivellement du rang de briques supérieur avec une couche de mortier de ciment d'une épaisseur maximale de 50 mm, lorsqu'applicable;
- le remplacement ou l'ajout de têtes en béton, d'anneaux de nivellement et/ou d'anneaux de rehaussement selon le cas;
- l'installation du cadre et du tampon à conserver, lorsqu'applicable.

L'utilisation de ce prix est applicable jusqu'à une profondeur de 1500 mm sous le niveau proposé de l'élément de surface ou jusqu'au-dessus du toit de la structure.

Activité	Prix (\$/m)
Section de cheminée de chambre de vanne à remplacer ou ajouter	1200,00

10.2.5 CADRE, GUIDEUR ET TAMPON DE CHAMBRE DE VANNE

Le prix à l'unité de l'article *Cadre, guideur et tampon de chambre de vanne* comprend :

- l'installation des pièces requises.

Type de pièce	Prix (\$/un)
Cadre fixe (DNI-1A-301)	915,00
Cadre ajustable (DNI-1A-301)	605,00
Guideur (DNI-1A-301)	387,00
Tampon (DNI-1A-303)	515,00

10.2.6 POTEAU D'INCENDIE

10.2.6.1 Poteau d'incendie (DNI-1A-204)

Le prix à l'unité de l'article *Poteau d'incendie* comprend :

- l'installation du poteau d'incendie incluant la dalle d'assise;
- la retenue de la vanne existante de la conduite de branchement, lorsque requis;
- la mise en place d'un géotextile de séparation et de pierre nette d'un volume de 1 m³ à la base du poteau d'incendie;
- l'installation du système de protection cathodique, lorsque requis.

Type de poteau d'incendie	Prix (\$/unité)
1830 mm	5800,00
2130 mm	6000,00
2440 mm	6200,00

10.2.6.2 Rallonge pour poteau d'incendie

Le prix à l'unité de l'article *Rallonge pour poteau d'incendie* comprend :

- l'installation de la rallonge pour le poteau d'incendie.

Longueur de la rallonge	Prix (\$/unité)
150 mm	1180,00
300 mm	1320,00
450 mm	1530,00
600 mm	1660,00

10.2.7 BRANCHEMENT D'EAU DE 50 MM ET MOINS

10.2.7.1 Tuyau de branchement d'un diamètre de 50 mm et moins (DNI-1A-201)

Le prix au mètre de l'article *Tuyau de branchement d'un diamètre de 50 mm et moins* comprend :

- l'installation du tuyau de branchement, incluant un col de cygne et jusqu'à deux brasures ou unions, selon le cas.

Diamètre du branchement d'eau	Prix (\$/m)
25 mm	50,00
38 mm	113,00
50 mm	176,00

10.2.7.2 Robinet d'arrêt extérieur (DNI-1A-201)

Le prix à l'unité de l'article *Robinet d'arrêt extérieur* comprend :

- l'installation du robinet d'arrêt extérieur.

Diamètre du branchement d'eau	Prix (\$/unité)
≤ 50 mm	326,00

10.2.7.3 Raccordement (DNI-1A-201)

Le prix à l'unité de l'article *Raccordement* comprend selon le cas :

- le perçage de la conduite d'eau et l'installation d'une sellette de branchement;
- l'installation du robinet de prise.

Diamètre du branchement d'eau	Prix (\$/unité)
25 mm	292,00
38 mm	408,00
50 mm	555,00

10.2.7.4 Bouche à clé de branchement (DNI-1A-202)

 10.2.7.4.1 *Bouche à clé de branchement*

Le prix à l'unité de l'article *Bouche à clé de branchement* comprend :

- l'installation de la bouche à clé de branchement incluant la base, la partie supérieure, le couvercle, le bouchon, la tige de manipulation et la goupille.

Pièce	Prix (\$/unité)
Bouche à clé de branchement	129,00

 10.2.7.4.2 *Remplacement partiel d'une bouche à clé de branchement (DNI-1A-202)*

Le prix à l'unité de l'article *Remplacement partiel d'une bouche à clé de branchement* comprend:

- la coupe et l'enlèvement de la partie supérieure de la bouche à clé de branchement existante sur une longueur allant jusqu'à 600 mm;
- l'installation d'une extension allant jusqu'à 600 mm de longueur sur la partie supérieure existante.

Activité	Prix (\$/unité)
Remplacement partiel d'une bouche à clé de branchement	125,00

10.2.7.5 Tirage de branchement d'eau de 50 mm et moins

Le prix à l'unité de l'article *Tirage de branchement d'eau de 50 mm et moins* comprend:

- l'enlèvement du branchement d'eau, des raccords et des accessoires existants;
- l'installation du branchement d'eau proposé par tirage.

Activité	Prix (\$/unité)
Tirage de branchement d'eau de 50 mm et moins	1260,00

Cet item peut être utilisé pour une longueur de tirage de 8 m maximum.

La fourniture des matériaux (tuyaux, accessoires, etc.) est exclue de ce prix.

10.2.7.6 Torpillage de branchement d'eau de 50 mm et moins

Le prix à l'unité de l'article *Torpillage de branchement d'eau de 50 mm et moins* comprend :

- l'enlèvement du branchement d'eau, des raccords et des accessoires existants;
- l'installation du branchement d'eau proposé par torpillage.

Activité	Prix (\$/unité)
Torpillage de branchement d'eau de 50 mm et moins	1870,00

Cet item peut être utilisé pour une longueur de tirage de 8 m maximum.

La fourniture des matériaux (tuyaux, accessoires, etc.) est exclue de ce prix.

10.3 CONDUITES D'ÉGOUT

Les travaux de conduite d'égout doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-1A.

10.3.1 CONDUITE D'ÉGOUT

Le prix au mètre de l'article *Conduite d'égout* mesuré jusqu'à 50 mm de la paroi intérieure du regard ou jusqu'aux extrémités des conduites, selon le cas, comprend :

- le nettoyage de toutes les conduites d'égout existantes affectées par la méthode de travail de l'Entrepreneur;
- la gestion standard des eaux incluant le pompage et le rejet jusqu'à un maximum de 1000 l/min. par zone de travaux;
- le nettoyage des structures d'égout existantes situées hors de la limite des travaux affectées par la méthode de travail de l'Entrepreneur;
- l'installation des conduites ainsi que du grillage avertisseur.

Diamètre de la conduite d'égout	Prix (\$/m)	
	TBA	PVC
300 mm	151,00	162,00
375 mm	179,00	201,00
450 mm	227,00	302,00
525 mm	262,00	410,00
600 mm	328,00	540,00
675 mm	391,00	680,00
750 mm	525,00	1070,00

10.3.2 MANCHON POUR CONDUITE D'ÉGOUT EN PVC

Le prix à l'unité de l'article *Manchon pour conduite d'égout en PVC* comprend :

- l'installation du manchon en PVC.

Diamètre du manchon	Prix (\$/unité)
300 mm	545,00
375 mm	635,00
450 mm	1200,00
525 mm	2010,00

10.3.3 BLOC DE RACCORDEMENT EN BÉTON

Les prix unitaires de chaque article de la présente section incluent les éléments suivants :

- le nettoyage de toutes les conduites d'égout existantes affectées par la méthode de travail de l'Entrepreneur;
- la gestion standard des eaux incluant le pompage et le rejet jusqu'à un maximum de 1000 l/min. par zone de travaux;
- le nettoyage des structures d'égout existantes situées hors de la limite des travaux affectées par la méthode de travail de l'Entrepreneur.

10.3.3.1 Bloc de raccordement sur conduite existante (DNI-1A-703 et DNI-1A-704)

Le prix à l'unité de l'article *Bloc de raccordement sur conduite existante* comprend:

- la préparation de la conduite existante comprenant le dégagement manuel autour de la conduite, le soutien de la conduite et le sciage de la gaine, lorsqu'applicable;
- l'installation et l'enlèvement des coffrages;
- l'installation de l'armature, des garnitures d'étanchéité, des bandes d'arrêt d'eau et du manchon flexible, selon le cas;
- la mise en place du béton, incluant la finition et la cure.

Type de conduite	Diamètre de conduite	Prix (\$/unité)
Conduite circulaire	250 mm	1440,00
	300 mm	1540,00
	375 mm	1870,00
	450 mm	1960,00
	525 mm	2280,00
	600 mm	2420,00
	675 mm	2920,00
	750 mm	3230,00
	900 mm	3470,00
Conduite ovoïde	600 x 900 mm	4150,00

10.3.3.2 Bloc de raccordement sur un regard d'égout (DNI-1A-705)

Le prix à l'unité de l'article *Bloc de raccordement sur un regard d'égout* comprend :

- la préparation du regard existant;
- l'installation et l'enlèvement des coffrages;
- l'installation de l'armature, des tirants, de la bande d'arrêt d'eau et de la garniture d'étanchéité;
- la mise en place du béton, incluant la finition et la cure.

Diamètre de la conduite	Prix (\$/unité)
250 mm	1250,00
300 mm	1270,00
375 mm	1310,00
450 mm	1330,00
525 mm	1550,00
600 mm	1590,00
675 mm	1600,00
750 mm	1650,00
900 mm	1920,00

10.3.4 SECTION DE CHEMINÉE DE REGARD À REMPLACER OU À AJOUTER

Le prix au mètre de l'article *Section de cheminée de regard à remplacer ou à ajouter* comprend :

- l'enlèvement et l'entreposage du cadre et du tampon à conserver, lorsqu'applicable;
- l'enlèvement, lorsque requis, de têtes en béton, de rangs de briques, d'anneaux de nivellement et/ou d'anneaux de rehaussement;
- le nivellement du rang de briques supérieur avec une couche de mortier de ciment d'une épaisseur maximale de 50 mm, lorsqu'applicable;
- le remplacement ou l'ajout de têtes en béton, d'anneaux de nivellement et/ou d'anneaux de rehaussement, selon le cas;
- l'installation du cadre et du tampon à conserver, lorsqu'applicable.

L'utilisation de ce prix est applicable jusqu'à une profondeur de 1500 mm sous le niveau proposé de l'élément de surface.

Activité	Prix (\$/m)
Section de cheminée de regard à remplacer ou à ajouter	1200,00

10.3.5 CADRE, GUIDEUR ET TAMPON DE REGARD

Le prix à l'unité de l'article *Cadre, guideur et tampon de chambre de regard* comprend :

- l'installation des pièces requises.

Type de pièce	Prix (\$/un)
Cadre fixe (DNI-1A-301)	915,00
Cadre ajustable (DNI-1A-301)	605,00
Guideur (DNI-1A-301)	387,00
Tampon (DNI-1A-303)	515,00

10.3.6 BRANCHEMENT D'ÉGOUT OU DE PUISARD (DNI-1A-702)

10.3.6.1 Conduite de branchement d'égout ou de puisard

Le prix au mètre de l'article *Conduite de branchement d'égout ou de puisard*, mesuré jusqu'aux extrémités de(s) conduite(s) et excluant les coudes à long rayon, comprend :

- l'installation du branchement d'égout en PVC;
- l'installation et l'enlèvement de la cheminée d'accès pour les essais d'étanchéité, lorsque requis;
- le raccordement au branchement d'égout existant, lorsqu'applicable, incluant jusqu'à deux manchons flexibles ou rigides, selon le cas, ou des adaptateurs pour les branchements « qualité eau potable »;
- le raccordement au té monolithique de la conduite d'égout ou à la sellette de branchement.

PVC (classe)	Diamètre du branchement	Prix (\$/m)
DR-28	100 mm	40,00
	150 mm	65,00
DR-35	200 mm	90,00
	250 mm	137,00
DR-25 « qualité eau potable »	100 mm	78,00
	150 mm	101,00
	200 mm	153,00
	250 mm	263,00

10.3.6.2 Coudes pour branchement d'égout ou de puisard

Le prix à l'unité de l'article *Coudes pour branchement d'égout ou de puisard* comprend :

- l'installation des coudes en PVC de 45° et moins.

PVC (classe)	Diamètre coude	Prix (\$/unité)	
		Coude	Coude à long rayon
DR-28	100 mm	63,00	88,00
	150 mm	81,00	118,00
DR-35	200 mm	176,00	406,00
	250 mm	354,00	620,00
DR-25 « qualité eau potable »	100 mm	267,00	n/a
	150 mm	361,00	n/a
	200 mm	510,00	n/a
	250 mm	1170,00	n/a

10.3.6.3 Sellette de branchement

Le prix à l'unité de l'article *Sellette de branchement* comprend :

- le percement et le raccordement de la conduite d'égout avec une sellette de branchement d'un diamètre allant jusqu'à 250 mm.

Activité	Prix (\$/unité)
Sellette de branchement	158,00

10.3.6.4 Té monolithique

Le prix à l'unité de l'article *Té monolithique en TBA ou en PVC* comprend :

- le supplément pour une conduite avec té monolithique d'un diamètre allant jusqu'à 250 mm par rapport à une conduite sans té monolithique, pour les conduites de 750 mm de diamètre et moins en TBA;
- l'installation d'un té monolithique en PVC dont le branchement latéral a un diamètre allant jusqu'à 250 mm, pour les conduites de 750 mm de diamètre et moins en PVC.

Diamètre du té	Prix (\$/unité)	
	TBA	PVC
300 mm	324,00	489,00
375 mm		970,00
450 mm		2090,00
525 mm		3230,00

10.3.7 PUISARD

10.3.7.1 Dalle d'assise de puisard (DNI-1A-600)

Le prix à l'unité de l'article *Dalle d'assise de puisard* comprend :

- l'installation de la dalle d'assise de puisard.

Activité	Prix (\$/unité)
Dalle d'assise de puisard	313,00

10.3.7.2 Base de puisard (DNI-1A-600)

Le prix à l'unité de l'article *Base de puisard* comprend :

- l'installation de la base de puisard de 1,0 ou 1,2 mètre.

Type de base	Prix (\$/unité)
1,0 m	585,00
1,2 m	645,00

10.3.7.3 Anneaux de rehaussement ou d'ajustement (DNI-1A-600)

Le prix au mètre de l'article *Anneaux de rehaussement ou d'ajustement* comprend :

- l'installation des anneaux de rehaussement ou d'ajustement, selon le cas;
- l'installation du géotextile de séparation autour de l'anneau de rehaussement.

Activité	Prix (\$/m)
Anneaux de puisard	610,00

10.3.7.4 Trappe de puisard (DNI-1A-604 et DNI-605)

Le prix à l'unité de l'article *Trappe de puisard* comprend :

- l'installation de la trappe de puisard.

Type de trappe	Prix (\$/unité)
DNI-604	237,00
DNI-605	304,00

10.3.7.5 Déplacement de puisard

Le prix à l'unité de l'article *Déplacement de puisard* comprend :

- l'enlèvement de tous les éléments du puisard existant et de son branchement d'égout jusqu'aux limites de l'excavation;
- le murage ou l'installation d'un bouchon sur branchement d'égout du puisard existant aux limites de l'excavation, lorsque requis;
- la réinstallation du puisard enlevé.

Activité	Prix (\$/unité)
Déplacement du puisard	995,00

10.3.8 TÊTE, GUIDEUR, CADRE ET GRILLE DE PUISARD

10.3.8.1 Cadre, guideur et grille de puisard

Le prix à l'unité de l'article *Cadre, guideur et grille de puisard* comprend :

- l'installation des pièces requises.

Type de pièce	Prix (\$/unité)
Cadre fixe (DNI-1A-300)	389,00
Cadre ajustable (DNI-1A-300)	520,00
Guideur (DNI-1A-300)	295,00
Grille de puisard (DNI-1A-302)	525,00

10.3.8.2 Tête de puisard-trottoir (DNI-1A-601)

Le prix à l'unité de l'article *Tête de puisard-trottoir* comprend :

- l'installation du bourrelet, de la tête en béton et du couvercle.

Type de pièce	Prix (\$/unité)
Tête de puisard trottoir (DNI-1A-601)	1030,00

10.3.8.3 Tête de puisard-dalot (DNI-1A-602)

Le prix à l'unité de l'article *Tête de puisard-dalot* comprend :

- l'installation de la tête de puisard-dalot et les grilles requises.

Type de pièce	Prix (\$/unité)
Tête de puisard dalot incluant 2 grilles (DNI-1A-602)	2110,00
Tête de puisard dalot incluant 3 grilles (DNI-1A-602)	2750,00

10.4 RÉHABILITATION DE BRANCHEMENT D'ÉGOUT OU DE PUISARD

Les travaux de réhabilitation de branchement d'égout ou de puisard doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-2B.

Cette section s'applique uniquement pour les Contrats où les travaux de réhabilitation de conduites d'égout ne sont pas prévus au projet. De plus, cette section s'applique uniquement si la longueur totale de ou des branchement(s) d'égout ou de puisard à réhabiliter est inférieure et égale à 20 m.

10.4.1 CHEMISAGE DE BRANCHEMENT DE D'ÉGOUT OU DE PUISARD

Le prix au mètre de l'article *Chemisage de branchement d'égout ou de puisard* comprend :

- la mobilisation et la démobilisation de la main-d'œuvre et des équipements requis pour réaliser les interventions des points ci-dessous, lorsqu'applicable;
- la distribution des affichettes de porte aux citoyens affectés par les travaux, lorsque requis;
- l'inspection télévisée pré-chemisage;
- le contrôle des débits d'eau;
- le nettoyage final du branchement d'égout ou de puisard;
- l'imprégnation de la chemise;
- l'installation du tube de moulage externe;
- l'installation de la gaine et des transitions de gaine, lorsque requises, selon la méthode d'installation choisie par l'Entrepreneur;
- la réticulation et le refroidissement de la gaine, incluant la compilation des données et la remise du formulaire FI-2B-03 ou FI-2B-04, selon le cas;
- le contrôle des odeurs de styrène;
- le découpage de la gaine aux extrémités;
- le scellement des extrémités;
- l'inspection télévisée complémentaire de la section de conduite à l'endroit de l'intervention.

Diamètre du branchement d'égout	Prix (\$/m)
100 mm	339,00
150 mm	355,00
200 mm	390,00
250 mm	343,00
300 mm	412,00

10.5 STRUCTURE ET MASSIFS DE CONDUITS

Les travaux de structure et massifs de conduits doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-4A.

10.5.1 MASSIF DE CONDUITS

Le prix au mètre de l'article *Massif de conduits*, mesuré en surface à partir des faces extérieures des structures et selon la trajectoire du massif de conduits, comprend :

- l'installation et l'enlèvement des coffrages, lorsque requis;
- l'installation des séparateurs de conduits;
- l'installation des conduits, incluant coudes et raccords aux structures;
- la mise en place du béton, incluant la cure;
- l'installation du ruban indicateur lors du remblayage.

Type de massif de conduits	Prix (\$/m)
Massif 1 conduit	74,00
Massif 2 conduits	119,00
Massif 3 conduits	168,00
Massif 4 conduits	221,00

10.5.2 BASE EN BÉTON IRRÉGULIÈRE

Le prix à l'unité de l'article *base en béton irrégulière* comprend :

- l'installation et l'enlèvement des coffrages;
- l'installation des conduits, de l'armature et des tiges d'ancrage avec les rondelles et écrous;
- la mise en place du béton, incluant la finition, la cure et la protection.

Base irrégulière	Prix (\$/un.)	
	50 kN	90 kN
Base irrégulière de type A (DNI-4A-300)	2600,00	4070,00
Base irrégulière de type B (DNI-4A-301)	2520,00	3820,00

10.5.3 BOÎTE DE TIRAGE

Le prix à l'unité de l'article *Boîte de tirage* comprend :

- l'installation de la boîte de tirage préfabriquée et les sections de conduits requises.

Type de boîte	Prix (\$/un)
Boîte de tirage régulière (DNI-4A-501)	1170,00
Boîte de tirage surdimensionnée (DNI-4A-502)	3890,00

10.5.4 PUITS D'ACCÈS EN BÉTON (DNI-4A-500)

Le prix à l'unité de l'article *Puits d'accès en béton* comprend :

- l'installation du puits d'accès préfabriqué, incluant la tête en béton, les anneaux de rehaussement, l'étrier, les garnitures d'étanchéité, le drain, le cadre, le tampon et les accessoires.

Activité	Prix (\$/un)
Puits d'accès en béton (DNI-4A-500)	4670,00

10.5.5 MANDRINAGE DE CONDUIT

Le prix au mètre de l'article *Mandrinage de conduit*, mesuré horizontalement à partir des faces extérieures des structures et selon la trajectoire du massif de conduits, comprend :

- l'ouverture des accès des structures ou du mobilier pour les travaux de mandrinage;
- le mandrinage de chacun des conduits des nouveaux massifs;
- le mandrinage de chacun des conduits existants jusqu'à la structure adjacente lorsqu'un nouveau massif de conduits rattrape des conduits existants;
- la mise en place d'une corde dans tous les conduits mandrinés.

Le mandrinage est payé pour chacun des conduits mandrinés.

Activité	Prix (\$/m)
Mandrinage de conduit	3,50

10.6 CHAUSSÉE

Les travaux de chaussée doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-3B.

Les prix unitaires de chaque article incluent les éléments suivants :

- le nettoyage des surfaces, lorsqu'applicable.

Les superficies des tampons de regard d'égout, de chambre de vanne, de puits d'accès, de bouche à clé, de puisard et de sections non bétonnées autour des poteaux ou des obstacles ne sont pas déduites de la superficie des articles rémunérés au mètre carrés lorsqu'elles sont, individuellement, inférieures à un mètre carré.

10.6.1 RÉFECTION DE COUPE TEMPORAIRE (DNI-3B-404)

Le prix au mètre carré de l'article *Réfection de coupe temporaire* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en MG 20 d'une épaisseur de 300 mm ou de 450 mm, selon le contexte applicable;
- le nettoyage des surfaces;
- la mise en œuvre et le compactage du revêtement en enrobé ESG-14, 3B, 2, PG 64H-28 de 70 mm d'épaisseur.

Réfection de coupe temporaire	Prix (\$/m ²)
Chaussée mixte/rigide	61,00
Chaussée souple	74,00

10.6.2 RÉFECTION DE COUPE – CHAUSSÉE SOUPLE (DNI-3B-400)

Le prix au mètre carré de l'article *Réfection de coupe – Chaussée souple* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en MG 20 de 450 mm d'épaisseur;
- la mise en œuvre et le compactage du revêtement en enrobé selon le contexte applicable;
- l'application du liant d'accrochage entre les couches et de l'adhésif pour joint froid.

Réfection de coupe – Chaussée souple	Prix (\$/m ²)
Rue locale	98,00
Autre cas	124,00

10.6.3 RÉFECTION DE COUPE – CHAUSSÉE RIGIDE (DNI-3B-402)

Le prix au mètre carré de l'article *Réfection de coupe – Chaussée rigide* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en MG 20 de 300 mm d'épaisseur;
- l'installation des tirants ou des goujons, selon le cas, dans la dalle de béton existante;
- l'installation et l'enlèvement des coffrages, lorsque requis;
- la mise en place, la finition, la cure et la protection du béton;
- l'installation et l'enlèvement des plaques d'acier pour le recouvrement d'excavations, lorsque requis;
- la réalisation des différents types de joints selon les conditions existantes comprenant le sciage pour amorce de fissuration et le sciage pour les réservoirs de produit de colmatage;
- le colmatage des différents types de joints.

Réfection de coupe – Chaussée rigide		Prix (\$/m ²)
Rue locale / Autre cas		148,00

10.6.4 RÉFECTION DE COUPE – CHAUSSÉE MIXTE (DNI-3B-401)

Le prix au mètre carré de l'article *Réfection de coupe – Chaussée mixte* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en MG 20 de 300 mm d'épaisseur;
- l'installation des tirants dans la dalle de béton existante;
- l'installation et l'enlèvement des coffrages, lorsque requis;
- la mise en place, la finition, la cure et la protection du béton;
- l'installation et l'enlèvement des plaques d'acier pour le recouvrement d'excavations, lorsque requis;
- l'application du liant d'accrochage et de l'adhésif pour joint froid;
- la mise en place et le compactage du revêtement en enrobé selon le contexte applicable.

Réfection de coupe – Chaussée mixte		Prix (\$/m ²)
Rue locale		162,00
Autre cas		164,00

10.6.5 ENROBÉ MIS EN ŒUVRE MANUELLEMENT

Le prix à la tonne de l'article *Enrobé mis en œuvre manuellement* comprend :

- la mise en œuvre manuelle et le compactage de l'enrobé.

Cet article s'applique uniquement aux travaux de construction de chanfreins, de réparation ponctuelle de chaussée et de construction de corridors piétons temporaires.

Enrobé mis en œuvre manuellement	Prix (\$/t)
ESG-10, 3B, 2, PG 64H-28	216,00

10.7 **TROTTOIR, BORDURE ET MARCHE**

Les travaux de trottoir et bordure doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-3A.

Les superficies des tampons de regard d'égout, de chambre de vanne, de puits d'accès, de bouche à clé, de puisard et de sections non bétonnées autour des poteaux ou des obstacles ne sont pas déduites de la superficie des articles rémunérés au mètre carrés lorsqu'elles sont, individuellement, inférieures à un mètre carré.

10.7.1 BORDURE EN BÉTON CONVENTIONNELLE 200 MM (DNI-3A-200)

Le prix au mètre de l'article *Bordure en béton* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation de 150 mm d'épaisseur;
- l'installation et l'enlèvement des coffrages, lorsque requis;
- la mise en place, la finition la cure et la protection du béton;
- la réalisation des différents types de joints.

Type de bordure	Prix (\$/m)
Bordure en béton conventionnelle 200 mm	100,00

10.7.2 TROTTOIR EN BÉTON (DNI-3A-100)

Le prix au mètre carré de l'article *Construction de trottoir en béton* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en VM-4 de 150 mm d'épaisseur;
- l'installation et l'enlèvement des coffrages;
- la mise en place, la finition la cure et la protection du béton;

- la réalisation des différents types de joints.

Type de trottoir en béton	Prix (\$/m ²)
Trottoir monolithe	130,00
Trottoir boulevard en béton	104,00

10.7.3 TROTTOIR TEMPORAIRE EN ENROBÉ (DNI-3A-104)

Le prix au mètre carré de l'article *Construction de trottoir temporaire en enrobé* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en MG 20 de 150 mm d'épaisseur;
- la mise en œuvre et le compactage du revêtement en enrobé ESG-10, 3B, 2, PG 58S-28 de 50 mm d'épaisseur.

Type de trottoir temporaire en enrobé	Prix (\$/m ²)
Trottoir temporaire	95,00
Trottoir et bordure temporaires	125,00

10.7.4 MARCHE EN BÉTON

Le prix au mètre carré de l'article *Marche en béton* comprend :

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en VM-4 de 150 mm d'épaisseur;
- la mise en place et l'enlèvement des coffrages;
- la mise en place, la finition la cure et la protection du béton;
- la réalisation des différents types de joints.

Activité	Prix (\$/m ²)
Marches en béton	293,00

Cet article s'applique pour un escalier de 5 marches et moins et doit être utilisé pour les sections bétonnées de plus de 150 mm d'épaisseur.

10.7.5 NIVELLEMENT DE PAVÉS DE BÉTON EXISTANTS

Le prix au mètre carré de l'article *Nivellement de pavés de béton existants* comprend :

- l'enlèvement et l'entreposage des pavés de béton existants;

- la conformité des sols d'infrastructure;
- la mise en place, le nivellement et le compactage de la fondation en MG 20 de 200 mm d'épaisseur;
- la mise en place et le nivellement du lit de pose VM-1 de 15 mm d'épaisseur;
- la mise en place et le nivellement des pavés de béton existants;
- la mise en place du sable polymère.

Activité	Prix (\$/m ²)
Nivellement de pavés de béton existants	110,00

10.8 TRAVAUX RÉALISÉS PAR TEMPS FROID

Les travaux réalisés par temps froid doivent être exécutés conformément aux exigences du DTNI-3A, DTNI-3B et 10A selon le contexte applicable.

10.8.1 AJOUT OU REMPLACEMENT DES COMPOSANTS DU BÉTON INITIAL

10.8.1.1 Chauffage de l'eau et des agrégats

Le prix au mètre cube de l'article *Chauffage de l'eau et des agrégats* comprend :

- le chauffage de l'eau et des agrégats.

Activité	Prix (\$/m ³)
Chauffage de l'eau et des agrégats	15,00

10.8.1.2 Addition d'un accélérateur de prise

Le prix au mètre cube de l'article *Addition d'un accélérateur de prise* comprend :

- l'addition d'un accélérateur de prise, à la demande du Directeur.

Activité	Prix (\$/m ³)
Addition d'un accélérateur de prise	10,00

10.8.1.3 Ciment hydraulique de type HE

Le prix au mètre cube de l'article *Ciment hydraulique de type HE* comprend :

- le remplacement du liant par un ciment hydraulique de type HE. Le prix correspond au différentiel de coût entre les deux liants.

Activité	Prix (\$/m ³)
Ciment hydraulique de type HE	37,00

10.8.1.4 Produit de cure à base de solvant

Le prix au mètre carré de l'article *Produit de cure à base de solvant* comprend :

- le remplacement du produit de cure régulier par un produit de cure à base de solvant. Le prix correspond au différentiel de coût entre les deux produits de cure.

Activité	Prix (\$/m ²)
Produit de cure à base de solvant	1,80

10.8.2 COUVERTURE ISOLANTE

Le prix au mètre carré de l'article *Couverture isolante*, mesuré selon la surface de l'ouvrage bétonné à couvrir, sans tenir compte des chevauchements de couvertures et en considérant un dépassement maximal de 300 mm par rapport à l'élément à couvrir, comprend :

- l'installation de couvertures isolantes au-dessus du béton.

Activité	Prix (\$/m ²)
Couverture isolante	3,90